

Extrait du El Correo

<http://elcorreo.eu.org/La-reelection-de-Fernando-Lugo-debattue-au-Paraguay>

La réélection de Fernando Lugo débattue au Paraguay

- Les Cousins - Paraguay -

Date de mise en ligne : mercredi 7 décembre 2016

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Le débat pour la réélection présidentielle au Paraguay fait trembler la scène politique. Quelques mois plus tôt, ministres et législateurs répondant à l'autorité du Président Cartes ont rendu public leur désir de voir ce dernier postuler à un deuxième mandat, reconfigurant ainsi de façon inespérée l'échiquier politique à plus d'un an des prochaines élections.

La Constitution paraguayenne, promulguée en 1992 interdit expressément la possibilité de réélection du Président et du Vice-Président, revenant ainsi sur la réélection indéfinie que prévoyait la Grande Charte en vigueur durant la dictature de Stroessner. L'Art. 229 de la Constitution Nationale établit strictement ce qui suit : « *Le Président de la République et le Vice-Président exerceront leurs fonctions pour une durée de cinq années non renouvelables à compter du quinze août suivant les élections. Ils ne pourront en aucun cas être réélus (...)* ». Le coup politique visant à éliminer cette interdiction a suscité des rejets à l'intérieur même du mouvement soutenant le gouvernement, ainsi que chez une partie de l'opposition qui ne veut voir ni Cartes, ni Fernando Lugo -ex-président renversé par un putsch parlementaire en 2012- s'opposer pour la présidence. Cartes n'est pas le premier mandataire post-dictature qui tente le coup ; la réélection a été sondée par presque tous. Mais jusqu'à présent, les *dictums* judiciaires et politiques s'étaient majoritairement opposés à sa modification ou sa réinterprétation.

« I »

Depuis le début des débats, l'ANR-PC (Alliance Nationale Républicaine-Parti Rouge (*Colorado*)) a évoqué deux possibilités pour modifier la Constitution de sorte que Cartes puisse être réélu : l'approbation d'un amendement constitutionnel, d'une part, et une réforme de la Grande Charte via une Convention Nationale Constituante, d'autre part. L'amendement était la voie la plus simple mais la plus controversée au niveau juridique, raison pour laquelle le 21 août dernier le Sénat a rejeté la proposition d'amendement présentée par le Parti Rouge. Toutefois les partisans du gouvernement n'ont pas fléchi et ont tout de même essayé de modifier l'article 229, cette fois via un projet d'amendement présenté devant le Parlement (où le gouvernement dispose de 46 des 80 sièges bien qu'il soit fragmenté en 6 groupes parlementaires), sous réserve de l'autorisation de l'initiative par la Convention du PC (Parti Rouge) fin octobre. Le projet contesté fut finalement rejeté par Cartes lui-même début novembre. Le mandataire a ordonné à ses députés de retirer le projet en cours en reconnaissant que ce dernier ne génère pas de consensus, ni même au sein de son parti, que la viabilité légale de la modification manque de clarté et que le sujet de la réélection a divisé et secoué la société paraguayenne.

Il semble que l'époque électorale paraguayenne n'aménage pas de possibilité de réforme constitutionnelle et que les accords politiques nécessaires, outre les 53 votes nécessaires au Parlement et les 30 votes au Sénat, soient loin de se concrétiser. Sans parler du fait qu'au sein de ANR-PC il existe d'autres figures politiques aspirant à la présidence et à qui profite la réglementation actuelle. Mario « *Marito* » Abdo Benítez, fils de l'ancien secrétaire privé de Stroessner et chef du mouvement de l'opposition au sein de l'ANR-PC portant le nom de Colorado Añetete, a contrecarré toute tentative de son parti de réélection et a manifesté sa volonté d'être candidat à la présidence en 2018. Efraín Alegre, leader du *Partido Liberal Radical Auténtico* (PLRA) et candidat à la présidentielle de 2018 auto-proclamé ne serait pas non plus servi par une opposition Lugo/Cartes. Alegre s'est fermement opposé aux tentatives de réélection du cartisme et les a qualifiées de « *projet dictatorial* » - tout en obtenant de la majorité que ses législateurs bloquent l'étude de l'amendement.

« II »

Parmi les ex-présidents qui désirent la réélection, on ne retrouve pas seulement Nicanor Duarte Frutos mais également Fernando Lugo. Ce dernier représente sans l'ombre d'un doute une menace pour tous les autres candidats à la présidence dans le cas où il serait autorisé à se présenter en 2018. L'actuel sénateur et leader du Frente Guasú détenait en juillet dernier la majorité des intentions de vote (49 %) en cas de réélection, suivi de Horacio Cartes (7 %), puis de Nicanor Duarte Frutos (5 %) [1]. Un sondage réalisé en août dernier confirmait ce leadership, lui attribuant 40,1 % des intentions de vote à Asunción et Gran Asunción et 50,4 % dans les principales villes de l'intérieur du pays [2]. Lugo envisage la possibilité que la Cour Suprême accepte sa réélection, étant donné que son cas particulier de Président destitué pourrait s'ajuster à l'article 229, en fonction de l'interprétation de ce dernier.

Selon l'avocat de Lugo, Marcos Fariña, la Constitution n'interdit pas la réélection des candidats qui ont précédemment exercé le poste de Président, comme c'est le cas de l'ancien évêque. Pour Fariña, « la Constitution est assez claire et l'article 229 pose qu'en aucun cas le président Horacio Cartes et le vice-président Juan Afara ne pourraient être réélus. Ces derniers ne peuvent pas se représenter car ils sont actuellement en poste, ce qui n'est pas le cas des anciens mandataires ». Sans se prononcer sur cette interprétation, l'ANR-PC a déjà démarré sa campagne contre Lugo en argumentant que l'ancien mandataire se livre actuellement à une « propagande trompeuse » en manipulant la société via une campagne électorale qui fait sa promotion pour 2018 alors que la Constitution lui interdit de se présenter à nouveau. Lugo doit encore préparer sa défense, puis il reviendra à la Cour Suprême de Justice Électorale de se prononcer.

C'est en février 2017 que démarre le calendrier électoral qui fixe au mois d'août la date butoir pour présenter les candidats aux élections internes du mois de novembre suivant. L'échiquier politique changera de façon radicale en fonction du dénouement de ce débat enflammé pour la réélection qui fait aujourd'hui trembler le Paraguay.

Camila Vollenweider* pour [CELAG](#)

Traduit de l'espagnol pour [El Correo](#) par : Floriane Verrecchia-Ceruti

***Camila Vollenweider** ; Argentine-Équatorienne, Maîtrise en Sociologie de l'Université Autonome de Barcelone et Licenciée ès Histoire de l'Université Nationale de Rio Cuarto. Elle occupe le poste de professeure à l'Université Nationale de Rio Negro et elle est chercheuse au CIETES (UNRN). Elle a récemment publié dans la revue *Basic Income Studies*, ainsi que pour l'ouvrage *La Renta Básica en la era de las grandes desigualdades* (Raventos, D. et Casassas, D. 2011, Montesinos), des articles sur l'inégalité homme/femme, les revenus de base et l'injustice.

[El Correo de la diáspora](#). Paris, le 7 décembre 2016.

[\[Contrat Creative Commons\]](#)

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas de Modification 3.0 Unported](#). Basée sur une oeuvre de www.elcorreo.eu.org.

[1] [Crece el apoyo a Fernando Lugo y al 'Progresismo' en Asunción, Gran Asunción, y el Departamento Central](#). Julio Blanco. [Infosurvey](#), 14 Julio 2016

[2] [Paraguay : 63 % de los ciudadanos apoya reforma constitucional para la reelección](#)